



Demande premier titre de sejours

Par **Ouegh**, le **21/10/2018 à 17:09**

Bonjour,
Je suis en France depuis 4 ans avec visa touristique, je suis associé dans une entreprise commerciale (50 %) et je travaille dans la même société déclarée depuis 3 ans.
Est-ce que je peux demander un titre de séjour comme étant salarié et être associé en même temps dans la même entreprise ?
Merci de vos réponses.

Par **amajuris**, le **21/10/2018 à 17:51**

bonjour,
comment pouvez-vous être salarié en france en étant en situation irrégulière ?
voir ce lien pour un titre de séjour salarié : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15898>
vous devez vous renseigner auprès de votre préfecture ou voir une association d'aide aux étrangers.
salutations